

Note de Pierre Pescatore sur la position du gouvernement italien (Luxembourg, 7 septembre 1960)

Légende: Le 7 septembre 1960, Pierre Pescatore, directeur politique au Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, rédige une note de synthèse relative à la position des milieux diplomatiques italiens face aux propositions du général De Gaulle concernant la coopération politique européenne.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg, Ministère des Affaires étrangères. Coopération politique européenne-Questions fondamentales. Antécédents-Conversations bilatérales, AE 13074.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_de_pierre_pescatore_sur_la_position_du_gouvernement_italien_luxembourg_7_septembre_1960-fr-bd81f5bf-4c70-4cd4-ba45-6fd54754ef3d.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Note de Pierre Pescatore sur la position du gouvernement italien (Luxembourg, 7 septembre 1960)

Note au dossier

Coopération politique européenne

M. Venturini, sur instructions reçues du Ministère des Affaires Etrangères de Rome, est venu me trouver pour m'informer de ce qui suit.

Le Premier Ministre et le Ministre des Affaires Etrangères d'Italie désirent nous faire savoir que lors de leur récente entrevue avec le Général de Gaulle à propos des problèmes de la coopération politique européenne, ils ont trouvé les intentions du Général plus nettes et plus fermes qu'ils n'avaient supposé. Ils se sont bornés à en prendre connaissance mais sans prendre cependant attitude pour leur part. D'après ce que j'ai compris, le Gouvernement italien est en effet désireux de se concerter tout d'abord avec les Gouvernements du Benelux en vue de l'attitude à prendre à l'égard du plan du Général de Gaulle: le Gouvernement italien n'agira pas avant de s'être consulté avec les Gouvernements belge, néerlandais et luxembourgeois.

Après avoir fait ce message, M. Venturini m'a entretenu longuement de son opinion personnelle sur le problème. Il estime le moment venu de dire "non" aux propositions françaises et de provoquer, s'il le faut, une crise plutôt que de laisser l'Europe se désintégrer par petits morceaux. D'autre part, du moment qu'on se rabat sur une formule de simple coopération intergouvernementale, il n'y a selon lui plus aucune raison de tenir écartée l'Angleterre de l'Europe des Six: la seule justification pour la "petite Europe" a été en effet le fait que l'Angleterre n'a pas voulu nous suivre sur le chemin d'une véritable intégration.

Luxembourg, le 7 septembre 1960

Pierre Pescatore